



L'amicale vous propose 4 opérateurs de locations de séjours pour vos vacances qui accordent des remises aux collectivités.

De son côté, l'amicale prend à sa charge une partie du séjour pour ses adhérents aux conditions suivantes :

↳ **25% la 1^{ère} semaine (7 jours) uniquement sur le prix des nuitées (les frais annexes éventuels : parking, draps de bain, etc., ne sont pas pris en charge). La prise en charge est limitée à une semaine par an et par adhérent, ceci pour l'ensemble des 4 opérateurs.**

↳ **Au-delà de 7 jours, la prise en charge sera ramenée à 12%.**

1) Résidence et Club GOELIA

- Ouverture toute l'année
- Appartement de 2 à 12 personnes
- Piscines, parkings, aires de jeux pour enfants, terrains multi sports...
- Goelia vous accueille dans toutes les plus belles régions de France, à la mer, à la montagne et à la campagne, en été comme en hiver.
Grâce à ses partenaires, GOELIA vous propose également de nombreuses résidences de vacances pour voyager en Espagne, Italie, Suisse ou Portugal.

La location s'effectue :

- Au week-end, à la semaine ou en courts séjours.
- L'amicale prend en charge 25% du prix de base de la location auxquels s'ajoutent 10% de remise de notre partenaire, soit une réduction sur le prix grand public de **35%** pour 7 nuits. Au-delà, la réduction sera de 12% prise en charge par l'amicale + 10% de remise de notre partenaire, soit **22%**.
- Les réservations doivent se faire sur Internet avec le lien www.goelia.com avec le code de réservation suivant :
 - **Identifiant : CD47**
 - **Mot de passe : Amicale47**
- **Les locations seront à régler en totalité par l'amicaliste qui adressera ensuite sa facture à l'amicale qui lui remboursera la participation de sa prise en charge.**

2) Mondiapic (mer – montagne) en mobil-home, chalet ou résidence - Plus de 120 destinations en France, Espagne, Italie ou Portugal

La location s'effectue :

- Après réduction de notre partenaire Mondiapic (5%), l'amicale prend en charge 25% du prix de base de votre séjour pour 7 nuits. Au-delà, la prise en charge sera de 12%.
- Location à la semaine sur le site www.mondiapic.com ou par téléphone au **05 46 97 67 60** du lundi au vendredi de 9h à 18h des hôtesses et des hôtes d'accueil seront à votre disposition.
- A la réservation, vous donnerez le **code partenaire** suivant : **CDLG47**. Une confirmation de réservation vous sera adressée ainsi qu'une copie à l'amicale.
- Vous disposerez d'une semaine pour confirmer votre option de séjour auprès de l'amicale.
- L'amicale vous enverra ensuite le montant de votre séjour et vous fera connaître les modalités de votre règlement auprès de l'amicale (chèque bancaire ou chèques vacances).
- A votre arrivée, vous présenterez le bon d'échange (qui vous sera adressé par l'amicale), votre pièce d'identité et votre carte d'adhérent.

3) Néméa résidences été - hiver à la mer, montagne et campagne

La location s'effectue :

- Néméa consent une remise à l'amicale de 12% minimum pour les résidences Néméa et de 8% minimum pour les résidences partenaires de Néméa.
- Après réduction CE consentie par notre partenaire Néméa, l'amicale prend en charge 25% du prix de base de votre séjour pour 7 nuits. Au-delà, la prise en charge sera de 12%.
- Les réservations doivent se faire **en priorité** sur le site Internet avec le lien <https://amicale-conseil-departemental-lot-et-garonne.nemea.fr> avec le **code partenaire** suivant : **DEP47**. **Je vous remercie d'en informer l'amicale afin que l'on puisse valider votre séjour.**
- En cas de problème, vous avez toujours la possibilité de faire la réservation par téléphone au **05 57 92 18 38**.
- Dans les 2 cas, l'amicale vous enverra ensuite le montant de votre séjour et vous fera connaître les modalités de votre règlement auprès de l'amicale (chèque bancaire ou chèques vacances).
- A votre arrivée, vous présenterez le bon d'échange (qui vous sera adressé par l'amicale), votre pièce d'identité et votre carte d'adhérent.

4) **Belambra** Séjours Printemps/Eté/Automne et Hiver au sein des plus beaux endroits de France

La location s'effectue aux conditions suivantes :

- Belambra consent à l'amicale :
 - 5% à 10% de remise permanente sur l'ensemble des séjours individuels ;
 - jusqu'à 25% de remise en early-booking
 - jusqu'à 5% de remise supplémentaire sur les promotions du moment.
- Après réduction de notre partenaire Belambra, l'amicale prend en charge 25% du prix de base de votre séjour pour 7 nuits. Au-delà, la prise en charge sera de 12%.
- Réservation sur le site www.belambra.fr/collectivites avec le code de réservation suivant :
 - **Identifiant : LOTGARONNE**
 - **Mot de passe : 21544S**
- **Les locations seront à régler en totalité par l'amicaliste qui adressera ensuite sa facture à l'amicale qui lui remboursera la participation de sa prise en charge.**



*Si besoin, vous pourrez contacter Mireille GRAS (mireille.gras@lotetgaronne.fr) **UNIQUEMENT** par mail. Merci de ne pas la contacter téléphoniquement pendant les heures de bureau.*

Afin de nous permettre de gérer vos séjours de vacances dans les meilleures conditions possibles, veuillez contacter l'opérateur et faire votre pré-réservations au moins 15 jours avant la date de début du séjour et nous en avertir aussitôt.

Pour pouvoir bénéficier de ces prestations, vous devez être à jour de votre cotisation annuelle.